



Bureau du greffier

151P-1689

Ville de La Tuque

*Une Région,
une Famille,
une Nature*

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE**

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal, tenue le **17 juillet 2012**, sous la présidence du maire, monsieur Normand Beaudoin.

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC / SERVITUDE DE NON-ACCÈS – VOIE DE CONTOURNEMENT

ATTENDU que le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant le projet de la voie de contournement de la ville de La Tuque, daté d'avril 2004, précise que le ministère des Transports entend établir une servitude de non-accès le long de la voie de contournement afin d'en assurer la fluidité et la sécurité;

ATTENDU que cette mesure a aussi comme effet de limiter le déplacement et l'implantation des commerces de transit sur la nouvelle voie;

ATTENDU que la Ville de La Tuque, dans son mémoire déposé en juin 2004 dans le cadre des audiences publiques sur le projet de la voie de contournement a demandé de maintenir une servitude de non-accès associée à la voie de contournement;

ATTENDU que la Chambre de commerce et d'industries du Haut-St-Maurice soutient également à l'intérieur de son mémoire qu'il est essentiel d'empêcher la construction le long de la voie de contournement et de contrôler l'étalement commercial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

VLT-2012-07-172

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC MARTEL
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN DUCHESNEAU**

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de maintenir, sur l'ensemble du corridor de la voie de contournement, une zone de non-accès à la voie publique en privilégiant uniquement l'utilisation des voies existantes afin d'éviter la création de nouveaux chemins donnant accès à la voie.

QUE ce conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de refuser toute demande actuelle ou qu'il pourrait recevoir en ce sens.

QUE copies de cette résolution soient transmises à monsieur Pierre Moreau, ministre des Transports du Québec, à madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et députée de Laviolette, et à monsieur Richard Dionne, directeur général de la Mauricie – Centre du Québec du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé : Normand Beaudoin
Maire

VRAIE COPIE CONFORME


Jean-Sébastien Poirier
Greffier

Jean-Sébastien Poirier
Greffier